

Enseignement/apprentissage du FLE et texte poétique : Pour enseigner autrement la poésie au cycle secondaire qualifiant au Maroc

(In Actes du colloque "*Enseignement du français: approches innovantes*",
Publication de l'AMEF et du SCAC/Avril 2011, pp.51-56)

Mina Sadiqui
Université My Ismail-Ecole Normale Supérieure -Meknès

Enseigner le FLE à partir du texte poétique est souvent source d'appréhension pour tout enseignant surtout quand on sait que certains de nos apprenants souffrent de grandes lacunes face à la lecture de simples textes en prose. Le langage poétique se définit souvent « *comme un langage décalé, oblique, intransitif* »¹ Et il faudrait ajouter que les approches proposées à ce type de textes, soit dans certains textes officiels soit dans des manuels, ne facilitent pas son exploitation pédagogique dans une classe de secondaire.

En effet, si tous les nouveaux programmes accordent une place relativement importante au texte poétique, les objectifs de l'enseignement/apprentissage du français utilisant la poésie sont souvent très flous voir inexistantes et les démarches proposées s'avèrent souvent réductrices.

Que peut-on enseigner exactement dans une classe de FLE à partir de ce support spécifique ? Quel devrait être son apport par rapport aux autres formes littéraires programmées tant au niveau de l'élaboration des activités de réception que de celles relatives à la production ?

Pour conférer une fonction formatrice au texte poétique au cycle secondaire, il est fondamental de repenser les finalités de sa présence dans le cursus de l'enseignement/apprentissage du français. Il est nécessaire de repenser le dispositif d'apprentissage à mettre en place à partir de ce support /objet de l'enseignement/apprentissage du FLE soit au niveau de sa conception didactique ou au niveau des modalités particulières de son exploitation pédagogique. C'est ce que nous essayerons d'explicitier dans cette contribution.

1. L'enseignement /apprentissage du FLE à partir de textes poétiques au cycle secondaire qualifiant

Pour avoir une idée sur la représentation du texte poétique comme support et objet d'apprentissage du français au lycée, nous allons voir comment est conçu cet enseignement dans un premier temps dans le texte officiel « Les orientations pédagogiques générales pour l'enseignement du français dans le cycle secondaire qualifiant » et dans un second temps, dans certains manuels scolaires. Soulignons au passage que ces manuels ne sont pas agréés par le ministère mais notre expérience sur le terrain (visites de classe et discussion avec les enseignants) nous confirme qu'ils sont très souvent utilisés comme document de référence dans la classe de français.

¹ Collectif, Enseigner la poésie au lycée, Ellipses ,2004 ; p.99.

1.1 .Texte poétique et texte officiel

En effet, le texte officiel attache une certaine importance à la poésie comme une partie du corpus littéraire étant donné que l'un des objectifs majeurs de la réforme est que l'apprenant s'approprie de façon élargie et progressive les dimensions culturelles de la langue française. C'est dans ce sens que toutes les sections, même techniques et scientifiques, doivent se doter « *de la compétence culturelle nécessaire à l'apprentissage d'une langue* »².

Ainsi, au niveau des supports une grande variété de textes poétiques est proposée à l'apprenant (sonnet, ode, poésie libre, poésie engagée..) et pour tous les niveaux du cycle qualifiant.

Ensuite, au niveau des objectifs nous supposons que comme nous l'avons souligné auparavant le texte poétique faisant partie du corpus littéraire proposé à l'apprenant sa présence soit en tant que support ou en tant qu'objet d'enseignement/apprentissage du FLE devrait s'inscrire dans une perspective méthodologique et surtout culturelle.

Enfin, pour ce qui est des démarches relatives à l'approche du texte poétique, si le texte officiel précise que le texte poétique fait parti des « *textes divers* »³ dont l'intérêt est de « *permettre à l'élève d'appréhender une problématique à travers des regards croisés* »⁴ et il doit y avoir une relation foncièrement logique entre l'œuvre intégrale programmée et le texte poétique proposé il est souligné un peu plus loin que « *les textes divers peuvent être l'objet d'étude en lecture ,à l'écrit ou à l'oral* »⁵.

Or chaque activité suppose une démarche particulière selon les objectifs qu'on lui assigne. Et si dans une activité de lecture on ne travaille que sur des objets d'enseignement ce qui impose une démarche appropriée, dans d'autres activités, celles de production en l'occurrence, ce qui devrait être mis en valeur ce sont les compétences de production, en conséquence l'objet se réduirait à un simple support déclencheur des compétences ciblées.

Nous pouvons constater donc que cette représentation de l'apprentissage du français à partir de la poésie dans le texte officiel est un peu confuse et dans les manuels cette confusion est plus explicitée.

1.2. Texte poétique et « manuel scolaire »

Le manuel que nous avons consulté respecte en ce qui concerne le corpus des textes poétiques proposés ce qui est préconisé par le texte officiel.

Ainsi, par exemple, pour le tronc commun, le texte officiel dans la partie progressions préconise le corpus suivant : une ode et une chanson, un sonnet et enfin la poésie libre.

Soulignons qu'aucune indication ni d'ordre didactique ni pédagogique n'est donnée pour expliciter le pourquoi de cette « progression ».

Ce manuel propose au praticien et à l'apprenant ce qui suit : nous trouvons une sorte de sommaire qui propose une conception de l'enseignement/apprentissage du FLE avec le texte poétique assez particulière .En effet, le texte poétique fait partie du module « genres et types de

² 2 MEN, Les orientations pédagogiques générales pour l'enseignement du français dans le cycle secondaire qualifiant, Novembre 2007, p.6.

³ Idem, p.7.

⁴Idem, p.12

⁵ Ibidem p.12

textes » et « une séquence » est proposée sur la poésie où l'on propose de travailler sur tout le corpus présent dans le texte officiel tout en respectant la même « progression ».

Quand on essaye de voir de près les activités de mise en œuvre proposées par le manuel, on remarque qu'il y a la lecture, la langue (outils d'analyse) et des activités de production autour des textes poétiques proposés.

Ce qu'on propose donc ce sont des séquences (non une séquence et donc une certaine confusion au niveau des concepts de référence est vraiment à souligner et c'est sans doute la source d'une certaine incohérence dans les activités de mise en œuvre pédagogiques) sur des poèmes appartenant à différents genres poétiques où chaque poème s'avère être un objet et un support de l'enseignement /apprentissage du français. Mais le véritable problème est dans la conception didactique et le dispositif pédagogique proposé pour cet apprentissage.

En effet, la finalité de cet enseignement /apprentissage se réduit à l'identification des caractéristiques formelles de ces textes poétiques, ce qui altère le texte, limite le poème à des études techniques stériles. On le poétique se trouve sacrifié au profit de la forme. Si c'est parfois formateur de contextualiser un poème, réduire la lecture du texte poétique à un enseignement des mouvements littéraires et de l'histoire de la poésie c'est altérer le poème et sa spécificité sauf si bien auparavant il y'a une « *réflexion sur le moment ou doit intervenir cet enseignement* »⁶.

2. Pour approcher autrement le texte poétique au lycée

2.1. Préciser les finalités de sa présence dans un cursus de formation

Depuis le début de la réforme de notre système éducatif, l'œuvre intégrale est devenue la caractéristique fondamentale de la classe de français au lycée. Elle est à la fois la finalité de cet enseignement/apprentissage et le support principal des diverses activités de classe.

Le texte poétique, conçu comme faisant partie des textes divers devrait en principe répondre aux objectifs, même s'ils ne sont qu'esquissés par le texte officiel, des dispositifs de mise en œuvre soulignés par ce texte.

En effet il se trouve que « le module » est un des dispositifs fondamentaux présent dans ce texte. Il y est défini comme suit :

*« Le module est un dispositif de mise en œuvre (...) Les contenus du module s'articulent principalement autour d'œuvres littéraires et de textes divers relevant d'un même thème, d'une problématique soulevée par l'œuvre et allant dans le sens des compétences travaillées »*⁷.

Donc le choix didactique d'un texte poétique devrait se justifier d'abord au niveau de son contenu par un rapprochement sur le plan thématique de l'œuvre intégrale étudiée ou à étudier en classe. Ensuite, les compétences visées par le dispositif conçu sur un texte poétique doivent aller dans le sens des compétences développées ou à développer dans la séquence sur l'œuvre intégrale imposée par les programmes officiels. Ce qui devrait logiquement s'explicitier par les diverses activités de mise en œuvre préconisées par ce texte.

⁶ Anne ARMAND, L'histoire littéraire, théories, et pratiques, Bertrand-Lacoste 1993, p.75.

⁷ MEN, Les orientations pédagogiques générales, 2007, P12.

2.2. Le poème d'abord, la poésie ensuite

En effet, si ce qui devrait être considéré comme principale finalité de l'enseignement/apprentissage du français au lycée à partir du texte poétique c'est l'appréhension d'une problématique déjà soulevée (ou à soulever) à travers des regards croisés et que donc c'est la construction de l'apprenant ayant un point de vue autonome qui devrait être prioritaire quand on travaille sur des supports/objets autres que l'œuvre intégrale, je crois que les démarches doivent être revisitées et qu'il est urgent de repenser l'enseignement /apprentissage du FLE à partir du texte poétique. L'activité de l'apprenant devrait être *«appréhendée par voie de conséquence non comme une simple reconnaissance d'un sens préinscrit dans le texte mais comme une construction originale du sens du texte lu »*⁸. Il serait fondamental de penser le poème d'abord comme l'expression d'une expérience humaine particulière (dans le sens de la lecture comme celui de l'écriture), comme un sens qui est le fruit d'un *« rapport, celui d'une lecture et d'une écriture. Le sens n'est pas un préalable (...) mais toujours un rapport celui d'une lecture et d'une écriture qui sont des activités, des pratiques. Et ce rapport est à penser du côté de la rencontre, de la découverte »*⁹.

Il serait dans ce sens plus cohérent de partir du sujet lecteur non de l'objet poème et de commencer par la lecture du poème avant de penser à la poésie comme histoire de formes ou comme modèles génériques ou rhétoriques.

3. Pour enseigner le FLE à partir du texte poétique au lycée

3.1. Proposer un cadre conceptuel

Le cadre conceptuel devrait être le résultat d'une réflexion didactique qui met en place des liens « logiques » et structurés entre tous les dispositifs à élaborer dans un projet pédagogique annuel. Plus ce dispositif est clair plus il peut contribuer à une mise en œuvre efficace et permettre l'ouverture sur plusieurs pistes pédagogiques.

Pour expliciter ce qui vient d'être énoncé, nous proposons à titre indicatif un exemple concret à partir d'un texte poétique : « Renouveau » de Stéphane Mallarmé.

L'apprenant au tronc commun au cours du premier semestre se trouve invité à étudier la nouvelle réaliste « aux champs » de Maupassant qui fait partie du programme officiel. Le lieu « champs » dans cette nouvelle réaliste a une fonction déterminante dans la construction des personnages et l'enchaînement des événements.¹⁰ Il a aussi un fonctionnement bien spécifique. Nous supposons qu'au cours d'une première séquence, qui aurait durée entre 4 à 5 semaines, sur cette nouvelle nous avons insisté sur les fonctions et les divers fonctionnements de la description de ce lieu dans la nouvelle. Pour prolonger ce travail qui s'inscrit dans une double perspective méthodologique et culturelle et pour permettre à l'apprenant d'avoir un autre regard sur une même problématique, nous proposons cette séquence sur « Renouveau » où le même lieu est évoqué « le champ » mais d'une façon tout à fait autre.

⁸ Collectif, Enseigner la littérature, CRDP Midi-Pyrénées, 2000, P244.

⁹ Laurent Mourey, « La littérature, de la genericité aux poèmes » in Le français aujourd'hui, n°169, Juin 2010, p.19.

¹⁰ Cf. Mina SADIQUI, Pour construire le lecteur scripteur autonome en classe de FLE, 2011, <http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/>.
<http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/602/>

3.2. Elaborer un dispositif d'apprentissage

Les domaines de l'enseignement/apprentissage du français au lycée au Maroc sont la lecture, la langue, la production orale et écrite.

Nous commencerons notre séquence par une activité de lecture où seront abordés les centres d'intérêt suivants :

a. Description d'un champ :

. Lieu et saisons

. Lieu d'errance

. Lieu d'attente

b. Description d'un état d'âme :

. Un poète triste

. Un poète impuissant

. Un poète créateur

Pour argumenter chaque centre d'intérêt et ses composantes on devrait intégrer au fur et à mesure les figures employées (figures rythmiques, figures syntaxiques et figures stylistiques). C'est en analysant comment fonctionne la description de ce lieu dans le texte qu'on pourra déceler la ou les fonctions de cette description dans le poème.

Les autres activités de production devraient, pour la cohérence et l'efficacité du dispositif d'enseignement/apprentissage viser chez l'apprenant, en plus certainement de l'appropriation de la langue cible, la construction d'un point de vue.

Conclusion

La lecture de la poésie, souvent définie comme un écart, ne va pas nécessairement de soi en cours de FLE surtout quand la priorité voire souvent l'urgence s'avère être comment amener l'apprenant à communiquer en français standard. Enseigner à partir des textes poétiques apparaît comme une activité démotivante, voire gratuitement «difficile» pour l'apprenant comme pour l'enseignant. Et en général « *en matière de lecture, d'écriture, de communication (...) nous ne sommes qu'au seuil de transformations profondes. Le rapport des élèves aux savoirs enseignés, aux techniques, aux œuvres est en évolution constante. Il est difficilement prévisible* »¹¹.

Mais nous pensons que quand tout praticien et tout formateur de praticiens cernera le pourquoi donner à lire et aussi le comment lire tout support /objet d'enseignement/apprentissage dans une classe de FLE il serait certainement plus facile d'exploiter ses apports linguistiques, culturels et éducatifs. L'apprenant serait sûrement mieux impliqué et plus motivé.

Bibliographie :

ARMAND.A, *L'histoire littéraire, théories, et pratiques*, Bertrand-Lacoste 1993.

Collectif, *Enseigner la littérature*, Midi-Pyrénées, 2000.

Collectif, *Le développement des gestes professionnels dans l'enseignement du français*, De Boeck Université, 2008.

¹¹ Collectif, *Le développement des gestes professionnels dans l'enseignement du français*, De Boeck Université, 2008, p.16.

Collectif, *Enseigner la poésie au lycée*, Ellipses, 2004

Laurent Mourey, « *La littérature, de la généricité aux poèmes* » in *Le français aujourd'hui*, n°169, Juin 2010.

Document officiel :

M.E.N, *Les orientations pédagogiques générales pour l'enseignement du français dans le cycle secondaire qualifiant*, Novembre 2007.

ANNEXE :

Renouveau

Le printemps maladif a chassé tristement
L'hiver, saison de l'art serein, l'hiver lucide,
Et, dans mon être à qui le sang morne préside
L'impuissance s'étire en un long bâillement.

Des crépuscules blancs tiédissent sous mon crâne
Qu'un cercle de fer serre ainsi qu'un vieux tombeau
Et triste, j'erre après un rêve vague et beau,
Par les champs où la sève immense se pavane

Puis je tombe énervé de parfums d'arbres, las,
Et creusant de ma face une fosse à mon rêve,
Mordant la terre chaude où poussent les lilas,

J'attends, en m'abîmant que mon ennui s'élève...
- Cependant l'Azur rit sur la haie et l'éveil
De tant d'oiseaux en fleur gazouillant au soleil.

Stéphane Mallarmé, *Poésies* (1899)